



PROGRAMME PAYS, GUINEE

SOCIETE CIVILE DYNAMIQUE ET PERFORMANTE (SOCIDYP)

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET ET/OU ENTITE A BUT NON LUCRATIF) SPECIALISE DANS LA FORMATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

Informations générales

Titre de la consultance : Appui à la formation des organisations de la société civile sur le dialogue politique et social, la conduite du plaidoyer et le contrôle citoyen de l'action publique

Durée du contrat : Un mois

Lieux de réalisation : Conakry, Kindia, Mamou, N'zérékoré

1. Introduction

La Délégation de l'Union européenne en Guinée soutient depuis janvier 2024 le projet SOCIDYP, mis en œuvre par Catholic Relief Services (CRS) et ses partenaires, qui sont le Réseau Afrique Jeunesse de Guinée (RAJ-GUI) et Enfants du Globe (EdG), en appui à la société civile guinéenne afin que celle-ci contribue efficacement à l'émergence d'un espace politique plus responsable, inclusif et redevable. Le projet vise à promouvoir une gouvernance collaborative et transparente au service du développement durable et de l'inclusion sociale en Guinée, en mettant l'accent sur les OSC dirigées par des femmes et des jeunes. Au cours de la première année, 100 organisations de la société civile ont été sélectionnées à l'issue d'un processus d'évaluation pour intégrer le programme de renforcement de capacités du projet sur des thématiques spécialisées. Grâce à ces formations, ces OSC seront outillées pour participer de manière constructive et influente au dialogue politique et social, à la conduite du plaidoyer ainsi qu'au contrôle citoyen de l'action publique en Guinée.

2. Contexte de la formation concernée

Depuis février 2025, le projet a démarré le programme de formation à l'intention de 300 représentants de la société civile. Ces formations sont animées par des formateurs issus du consortium et sont basées sur diverses thématiques spécialisées notamment l'approche 3B4D de la cohésion sociale de CRS, le leadership des OSC, la qualité des programmes, la gestion administrative et financière, les techniques de mobilisation des fonds etc. Dans la continuité de ce programme, le projet cherche à recruter un consultant pour la session 4, qui sera dédiée au dialogue politique et social, à la conduite du plaidoyer et au contrôle citoyen de l'action publique. Cette session vise à doter les OSC de compétences nécessaires pour participer activement et

efficacement aux discussions politiques, influencer les politiques publiques et assurer une gouvernance transparente et responsable. Ces Termes de référence décrivent les objectifs, les activités et les résultats attendus de cette formation.

3. Description de l'appui technique demandé

3.1 Objectif de la mission :

L'objectif principal de cette mission est de développer et d'animer quatre sessions de formation à l'intention des organisations de la société civile impliquée dans le projet SOCIDYP.

De manière spécifique, il s'agit de développer des modules de formation complets et adaptés ainsi que des guides pratiques et outils pédagogiques interactifs et d'animer quatre sessions d'apprentissage au bénéfice de 100 représentants de la société civile, 24 représentants de médias et 14 représentants du consortium. Les formations aborderont les thématiques suivantes :

- Le dialogue politique et social
- La conduite de plaidoyer
- Le contrôle citoyen de l'action publique

3.2 Cibles

Les groupes cibles de cette formation sont les représentants des organisations de la société civile bénéficiaires du projet SOCIDYP, ainsi que des acteurs issus des médias publics et privés. En outre, il est également prévu que des formateurs issus du consortium SOCIDYP participent à la formation. L'objectif est de constituer un noyau de formateurs internes au sein du consortium, afin de pérenniser les acquis du projet et d'assurer une continuité dans le renforcement des capacités au-delà de la durée de l'intervention. À cet effet, la formation dédiée à ces formateurs se tiendra à Conakry.

3.3 Méthodologie de la formation

Le consultant sera responsable de la préparation de la méthodologie, du contenu des modules ainsi que de l'animation des séances de formation et chaque formation aura une durée maximale de 4 jours. Lors de la réunion de cadrage, le consultant clarifiera avec la coordination du projet, la méthodologie à utiliser.

Dans la définition de la méthodologie, le consultant doit prendre en compte la diversité des bénéficiaires de la formation. Étant donné qu'il s'agit d'activistes de la société civile, certains généralistes et d'autres spécialistes des domaines de formation comme les membres du consortium, la méthodologie devra être participative et flexible pour répondre aux diverses exigences et demandes des bénéficiaires. Le consultant vérifiera la préparation des participants au début et à la fin de chaque formation par un prétest et un posttest afin d'évaluer l'efficacité de chaque session.

3.4 Livrables :

Les livrables attendus sont :

- Un plan de formation détaillé
- Les modules de formation
- L'animation de la formation

- Un rapport de formation des formateurs du consortium
- Un rapport de formation des OSC

4. Candidature

Cabinet et ou/ Association intéressés sont priés de soumettre une offre, en français comme suit :

- Une offre technique qui doit comprendre :**
 - Une note de compréhension des présents termes de référence ;
 - Une présentation du Cabinet et ou/ Association faisant ressortir ses qualifications et expériences professionnelles ;
 - Une méthodologie détaillée du processus de formation ;
 - Un chronogramme détaillé de la mission ;
 - Un plan d'orientation ;
 - Les CV des membres du cabinet, ses associés et ou les membres de l'Association impliqués dans la mission ;
- Une offre financière détaillée en adéquation avec l'offre technique qui doit comprendre :**
 - La lettre de soumission de proposition financière dont les montants sont exprimés en Francs Guinéens, toutes taxes confondues, mentionnant les fréquences des paiements ;
 - Le budget estimatif détaillé de la mission : le détail des finances de la mission doit se focaliser sur l'explication des coûts associés aux honoraires, les indemnités journalières et les dépenses, voyages à l'intérieur du pays, des allocations et d'autres équipement, etc.
- Les documents administratifs suivants :**
 - Les documents légaux du soumissionnaire : RCCM et/ou Agrément (à jour) ; NIF

Seules les candidatures retenues seront contactées. Tout dossier incomplet ou venu en retard fera l'objet d'élimination.

La proposition sera évaluée en fonction des critères suivants :

Critères d'évaluation technique

No	DESCRIPTION GENERALE	CRITERES	POINTS
1	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	Existence du RCCM du cabinet	(CRITERES ELIMINATOIRES)
		Existence du NIF à jour pour les cabinets	(CRITERES ELIMINATOIRES)
		Existence d'Agrément à jour pour les Associations	(CRITERES ELIMINATOIRES)
2	OFFRE TECHNIQUE	Note sur la compréhension de l'offre - Note bien détaillée, concise et précise sur la compréhension de la mission :10pts Note comprise, pas bien détaillée :5pts Mission mal comprise :0	10
		Solidité de la méthodologie proposée	20

		☐ Très bien détaillée : 30 pts ☐ Moyennement détaillée : 15pts ☐ Pas du tout détaillée : 0pts	
		Qualifications des Membres du cabinet et associé et ou Association à travers leurs CV avec références - Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en éducation, sciences sociales, juridiques, sciences politiques ou équivalent ; - Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de formation des formateurs, dans l'enseignement, dans la recherche et collecte d'informations sur le dialogue politique et sociale, la conduite du plaidoyer, le contrôle citoyen de l'action publique.	40
		Expériences avérées de travaux similaires dans la formation des formateurs ou Similaire : -Une liste d'au moins 3 expériences avec des justifications (attestation de satisfecit ou attestation de bonne fin d'exécution / de réalisation) : 30 points -Une liste de 2 expériences avec 2 justifications : 20 points -Une expérience avec 1 justification : 10 points -Aucune expérience : 0 point	30
	Totaux		100 points

NB : Pour la rubrique « expériences » du tableau ci-dessus, chaque preuve ou référence nécessite des justificatifs suivants (, attestation de satisfecit ou attestation de bonne fin d'exécution / de réalisation).

Les documents administratifs sont obligatoires*, donc éliminatoires pour les Cabinets et les Associations (le RCCM, le NIF et l'Agrément) ;

Seules les offres ayant totalisé un minimum de 70 points sur 100 à l'issue de cette évaluation technique passeront à l'étape de l'évaluation financière.

5. Critères d'évaluation financière :

L'évaluation des offres financières est notée sur une échelle de 100 points.

Cette étape ne concerne que les offres ayant totalisé un minimum de 70 points à l'issue de l'évaluation technique. L'évaluation des offres financières exigibles passe par la vérification préalable des opérations arithmétiques.

La note 100 est attribuée à l'offre financière la mieux disante. La notation des autres offres financières est obtenue au prorata selon la formule ci-après : (X et Y représentant respectivement



l'offre financière la mieux disante et l'offre financière dont la notation est à calculer) : $\text{Note} = (X/Y) \times 100$

Pour le classement final des offres, l'offre technique et financière sont chacune affectée respectivement d'un coefficient de 0.7 et 0.3.

La note finale obtenue est égale à la note de l'évaluation technique $\times 0.7$ + la note de l'évaluation financière $\times 0.3$

L'offre la mieux-disante (techniquement bonne et financièrement la moindre) qui sera retenue sera celle qui aura la note la plus élevée après sommation des notes techniques et notes financières.

6. Autres qualifications et compétences requises

- Avoir une expérience préalable dans la formation des formateurs est essentielle, avec des compétences pédagogiques démontrées et une capacité à adapter les contenus de formation aux besoins spécifiques des participants ;
- Avoir une excellente maîtrise des techniques de communication et de négociation, ainsi qu'une capacité à mobiliser et à engager les parties prenantes ;
- Une connaissance des contextes politiques et sociaux locaux est un atout, tout comme une expérience de travail avec des organisations de la société civile ;
- Être capable d'évaluer l'impact des formations, en fournissant des rapports détaillés et des recommandations pour améliorer les futures interventions.
- Une expérience dans la rédaction des documents stratégiques est un atout.

7. Soumission de candidatures/date limite

Les dossiers doivent être soumis au plus tard :

Date : Le jeudi 5 juin 2025 à 12h00 GMT

- A la réception du bureau de CRS à l'adresse suivante :

Immeuble CRS, Nongo, carrefour ambiance / Commune de Lambanyi, BP 128
Conakry, Téléphone : +224 664 20 20 26 / 625 25 03 24 / 656 44 26 60

- Ou envoyées par courriel à l'adresse de : bids.guinee@crs.org

Fait à Conakry, le 19/05/2025.

